



CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Autorisation N°1820/MESSRS/CAB du 21 Août 2006
Autorisation N°612/MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 29/04/2010
Autorisation N°2010-1360/ MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 06/09/2010
Autorisation N°2011/1944/MESS/SG/DGERS/DEPr du 07/10/2011
Arrêté n°2011-331/MESS/SG/DGERS/DEPr du 27/09/2011
Arrêté n°2012-415/MESS/SG/DGESR du 22/10/2012
Arrêté n°2014-315/MESS/SG/DGESR/DIESPr du 12/08/2014

CRITERES D'ADMISSION

1. Être un travailleur du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH)
2. Avoir le niveau BAC + 4,
3. Avoir déposer un dossier complet de candidature constituant :
 - Demande manuscrite non timbrée adressée au DG du CERPAMAD,
 - Relevé de notes et/ou attestation de(s) diplôme(s) légalisé(s),
 - Extrait d'acte de naissance,
 - Photocopie légalisée de la CNIB ou du Passeport,
 - Deux photos d'identité récentes,
 - Frais de dossier 5 000 FCFA.

NB :

- *Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction des Ressources Humaines du Ministère ;*
- *Date limite de transmission des dossiers de candidature de la Direction des Ressources Humaines du Ministère au CERPAMAD le vendredi 16/10/2020 ;*
- *Le CERPAMAD procèdera à une présélection sur dossier suivi d'un entretien de sélection définitive.*



CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Autorisation N° 1820/MESSRS/CAB du 21 Août 2006
 Autorisation N° 612/MESSRS/GDGERSD/DEP du 29/04/2010
 Autorisation N° 2010-1360/MESSRS/GDGERSD/DEP du 06/09/2010
 Autorisation N° 2011/1944/MESSRS/GDGERSD/DEP du 07/10/2011
 Arrêté n° 2011-331/MESSRS/GDGERSD/DEP du 27/09/2011
 Arrêté n° 2011-415/MESSRS/GDGERSD/DEP du 22/10/2012
 Arrêté n° 2014-315/MESSRS/GDGERSD/DEP du 12/08/2014

REPARTITION DES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

N°	Filières	Nombre de subventions offertes	% de la subvention	Coût de la subvention
1	Marchés Publics et Privés	5		840 000
2	Master 2 en Gestion des Projets, en Audit et Contrôle de Gestion et en Gestion des Ressources Humaines	10	50%	740 000
MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS OCTROYEES AU MAAH 11 600 000				

PROGRAMME DE FACILITE DES PAIEMENTS

N°	Filières	Versement à l'inscription au plus tard fin décembre 2020	1er Versement fin février 2021	2e Versement fin mars 2021	3e Versement fin avril 2021	4e Versement fin mai 2021	5e Versement fin juin 2021
1	Marchés Publics et Privés	340 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
2	Master 2 en Gestion des Projets, en Audit et Contrôle de Gestion et en Gestion des Ressources Humaines	290 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000

NB: le CERPAMAD examinera les dossiers en fonction du nombre de candidatures par niveaux en tenant compte des besoins exprimés.